

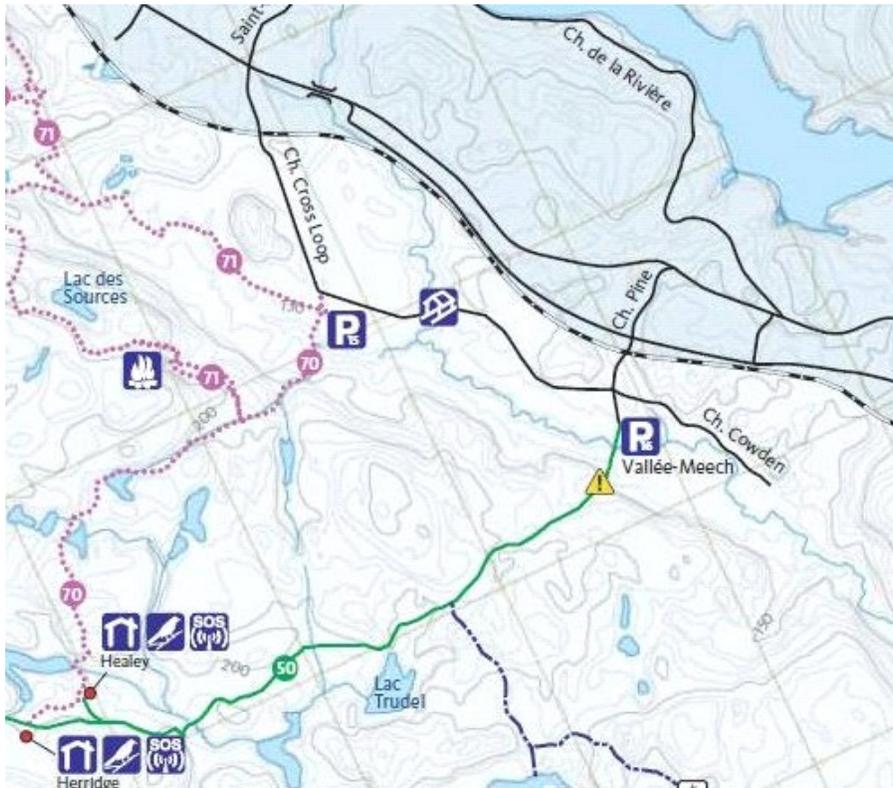
RAQUETTE GROS MOLLETS

Parcours : Wakefield (QC) – sentiers 70 et 71

Niveau de difficulté : Intermédiaire. Le duo, les sentiers 70 et 71 du parc de la Gatineau, s'adresse aux raquetteurs expérimentés. Terrain ondulé, bonne montée à l'aller sur le sentier 70 et belle descente au retour, pentes assez raides sur le sentier 71.

Distance/Temps : **option 1** – 13,5 km, environ 4 heures 30 de randonnée.

Option 2 – 8,5 km, environ 3 heures de randonnée



Départ du stationnement : heure à confirmer par courriel

Point de départ : Stationnement P15, Wakefield, Québec

S'y rendre : Rouler sur l'autoroute 5N et prendre la sortie 24 Cross Loop. Au bout de la bretelle, tourner à gauche et continuer environ 500 m jusqu'au stationnement P15 à votre droite. Si le stationnement n'est pas ouvert, vous pouvez stationner votre voiture sur la route.

On apporte : Raquettes, crampons, bâtons, guêtres, collation, eau, boisson chaude, 2e paire de chaussettes.

Information pratique : Il est toujours bon d'apporter ses crampons, juste au cas où les conditions ne soient pas idéales pour les raquettes. Il y a une toilette dans le stationnement du P15 et au refuge Healy.

Option 1 – faire la boucle du sentier 71 en vous dirigeant vers le Lac Carmen et de là continuer sur la 71 direction sentier 70 et refuge Healy. Arrivée au refuge Healy au bout de 8,5 km. Retour sur le sentier 70 = 5 km.

Option 2 – prendre le sentier 70 pendant 2,5 km jusqu'à l'embranchement du sentier 71 sur votre droite. Prendre le sentier 71 en direction de la halte du Lac Carmen. Continuer sur le sentier 71 en direction du P15. On n'aura pas accès à un refuge pour la collation. Cependant, il y a possibilité de faire un feu à la halte du Lac Carmen.

Droits d'accès : Il y a des droits d'accès aux sentiers de raquettes dans le parc de la Gatineau : le laissez-passer quotidien ou le laissez-passer saisonnier.

Laissez-passer quotidien : en personne au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau ou au point de départ du sentier de raquette (argent comptant et monnaie exacte). Des laissez-passer sont également disponibles (gratuitement) à votre bibliothèque municipale.

Laissez-passer saisonnier : en personne au Centre des visiteurs ou en ligne. Pour plus d'information au sujet des billets d'accès ou laissez-passer saisonnier au Parc de la Gatineau veuillez cliquer sur le lien suivant : <http://ccn-ncc.gc.ca/laissez-passer-dhiver-du-parc-de-la-gatineau>

Pour des informations de la CCN sur la raquette, veuillez cliquer sur le lien suivant : <http://ccn-ncc.gc.ca/la-raquette>